Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal

CH-1000 Lausanne 14
Dossier nº 111111

Lausanne, le 12 décembre 2012

Communiqué aux médias du Tribunal fédéral

Arrêt du 11 décembre 2012 (1C_608/2012, 1C_609/2012, 1C_619/2012, 1C_620/2012)

Référendum contre les accords sur l'imposition libératoire avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche.

Résumé

texte du communiqué fr

Contact : Sabina Motta, Adjointe du Secrétaire général
Tél. 021 318 97 16; Fax 021 323 37 00
Courriel : presse@bger.ch

Remarque : L'arrêt sera accessible sur notre site internet dès qu'il aura été rédigé (www.tribunal-federal.ch) sous la rubrique "Jurisprudence (gratuit)" / "Autres arrêts dès 2000" (entrer la référence 1C_608/2012 dans le champ de recherche). Le délai nécessaire à la rédaction de l'arrêt n'est pas encore connu.